



LAFFAUX



Informations aux habitants

Bon d'achats - Carte cadeaux

Certains habitants ont eu un bon d'achat et d'autres une carte cadeaux au Noël 2025.

Bon d'achat :

Comme les années précédentes, le bon d'achat n'est pas limité à un type de produit : il peut être utilisé pour l'achat de tout article.

En revanche, contrairement à la carte cadeau, son utilisation est restreinte aux commerçants acceptant le bon d'achat de la Mairie.

Il est donc recommandé de **se renseigner au préalable auprès des commerçants** avant tout achat.

Le commerçant devra ensuite transmettre ou remettre à la Mairie sa **facture accompagnée du bon d'achat**.

Carte cadeaux :

La carte cadeau **CARREFOUR** est utilisable dans l'ensemble des magasins Carrefour.

Pour certaines cartes, la **date de validité** est indiquée sur l'enveloppe : merci d'y être attentif.

Vœux

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 30 janvier à 18h30 dans la salle communale. Le Maire et le Conseil municipal seront heureux de vous y accueillir pour partager ce moment de convivialité et célébrer ensemble cette nouvelle année.

Secrétariat de Mairie

Le secrétariat sera fermé **du lundi 16 au vendredi 20 février 2026 inclus**.

À compter du **mardi 24 février 2026**, l'accueil du secrétariat reprendra **aux horaires habituels**.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter **le Maire** au **07 68 68 79 80** ou laisser un message. Vous pouvez également écrire par courriel pour une prise de rendez-vous à l'adresse suivante : **mairie.laffaux@wanadoo.fr**.